

## Compte rendu de séance

### Séance du 27 Avril 2017

L' an 2017 et le 27 Avril à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de Jean Claude GABILLET, Maire.

**Présents** : M. GABILLET Jean Claude, Maire, M. CHEDALEUX Paul-Gilles, Mme MONNERAYE Céline, M. MICHEL Eric, Mme BAUCHE Marie-Annick, M. GUILLAUME Michel, Mme BUSSON Sophie, M. BADOUEL Gilles, M. LEBLANC Johann, Mme GUILLERET Nathalie, Mme VAILLANT Monique

**Excusés ayant donné procuration** : M. BOURY Pascal à Mme MONNERAYE Céline, M. BERNARD Hervé à Mme BAUCHE Marie-Annick, Mme THIRIOT Corinne à M. BADOUEL Gilles

**Excusé** : M. MARTIN Jonathan

**A été nommé secrétaire** : M. GUILLAUME Michel

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 11

**Date de la convocation** : 12/04/2017

**Date d'affichage** : 13/04/2017

#### **Acte rendu exécutoire**

Après dépôt en Préfecture de Vannes

le : 04/05/2017

et publication ou notification

du 04.05.2017

#### **Objet(s) des délibérations**

### SOMMAIRE

## LIGNE DE TRESORERIE

réf : 2017-040

Le conseil municipal décide de contracter une ligne de trésorerie de 100.000,00 euros (cent mille euros) auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Morbihan à compter du 11 mai 2017. Les caractéristiques principales du prêt seront les suivantes :

Objet :	Ligne de trésorerie
Montant :	100.000,00 euros
Durée :	1 an
Taux d'intérêt :	Euribor 3 mois moyenné + 1,66 % (base de calcul exact / 365 jours)
Intérêts payables trimestriellement	
Commission d'engagement :	Néant
Frais de mise en place :	0,15 %

Le conseil municipal s'engage pendant toute la durée de la ligne de trésorerie à prendre toutes mesures budgétaires permettant le paiement des intérêts et accessoires. Il autorise Monsieur Le Maire à signer la convention avec la Caisse Départementale du Crédit Agricole du Morbihan.

Monsieur Le Maire est également autorisé à négocier les conditions générales de la convention de prêt sur les bases précitées et de réaliser les opérations prévues dans la convention pour le bon fonctionnement de la ligne de trésorerie.  
A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

En mairie, le 28/06/2017

Le Maire,  
Jean Claude GABILLET

### Présents :

GABILLET Jean Claude  
CHEDALEUX Paul-Gilles  
MONNERAYE Céline  
MICHEL Eric  
BAUCHE Marie-Annick  
GUILLAUME Michel  
BUSSON Sophie  
BADOUEL Gilles  
LEBLANC Johann  
GUILLERET Nathalie  
VAILLANT Monique